

## L'ÉCRITURE ROMANESQUE ET LES DROITS DE L'ENFANT AU SÉNÉGAL : L'EXEMPLE DE *LA GRÈVE DES BÀTTU D'AMINATA SOW FALL*

Ndèye Astou GUEYE\*

**Résumé :** La littérature négro-africaine étant l'œuvre des Africains eux-mêmes, ces derniers y traitent, généralement, de thèmes afférant au vécu des populations. C'est à ce titre que le roman négro-africain francophone embrasse de multiples thématiques dont, entre autres, celle de l'enfance. Laquelle thématique est, du reste, d'actualité, vu que les enfants constituent l'une des couches les plus vulnérables de nos sociétés modernes. Ici, c'est une romancière sénégalaise, Aminata Sow Fall, qui prend sa plume pour dénoncer la mendicité des enfants, communément appelés, *Talibés*, dans les grandes villes du Sénégal.

**Mots-clés :** Droits de l'enfant – Mendiants – Mendicité - Roman négro-africain - Francophone - *Talibés*.

**Abstract:** *Black African literature being produced by Africans themselves, the latter, generally, deal with themes relevant to the real-life experiences of the populations. And with good grounds, francophone black African novel encompasses multiple themselves, amongst those themes, we can cite that of childhood that is very topical due to the fact that children constitute one of the most vulnerable strata of our modern societies. In this case, it is about a Senegalese female writer (novelist) Aminata Sow Fall who takes her pen to denounce child-beggars, better known as "Talibans" in big cities in Senegal.*

**Keywords:** *Rights of the child – Beggars – Begging - Francophone black African novel - Talibans.*

### INTRODUCTION

L'enfance, définie comme la « Première période de la vie humaine, de la naissance à l'adolescence » (*Le Robert pour tous*, 1995, p. 387), devrait correspondre à une période, sans soucis, heureuse pour tout individu qu'elle que soit sa race et sa nationalité. Toutefois, il faut souligner que tel n'est, généralement, pas le cas dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, et particulièrement au Sénégal. En effet, les enfants, pour des raisons liées aux réalités socio-économiques de leurs parents et à certaines croyances pseudo-religieuses, sont souvent soumis à la mendicité et au travail.

---

\* Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

Dès lors, se pose, avec acuité, la question de leurs droits. Ces derniers sont-ils pris en compte ? Est-ce que la société sénégalaise est consciente du fait que les enfants, vu leur âge sensible et la vulnérabilité qui en découle, ont des droits bien codifiés dans des textes de lois en bonne et due forme, d'autant plus que le Sénégal a ratifié plusieurs protocoles relatifs aux droits de l'enfant ? Aminata Sow Fall en usant d'une écriture riche en images, d'un langage plein de subtilités et d'une narration avec plusieurs voix ne met-elle pas le doigt sur un sujet, le plus souvent, jugé tabou à cause de certaines croyances pseudo-religieuses ?

C'est en ce sens que nous formulons l'hypothèse selon laquelle cette question des droits de l'enfant qui est, aujourd'hui d'actualité, a été déjà prise en charge par des auteurs africains, notamment Aminata Sow Fall, romancière sénégalaise, et cela bien des décennies auparavant à travers son roman intitulé *La Grève des bàttu*, objet de notre étude. Pour ce faire, l'accent sera mis sur la narratologie et le style. Notre réflexion comprendra trois parties. Dans la première, nous camperons le décor. La seconde examinera la thématique de l'enfance dans le roman. La troisième et dernière partie portera sur le style.

### **1. À propos de *La Grève des bàttu***

La mendicité est un phénomène que l'on rencontre partout au Sénégal, et plus précisément dans les rues et les grandes artères de la capitale, en l'occurrence Dakar. Rappelons qu'elle constitue le cadre spatial de l'action dans *La Grève des bàttu*. En effet, à Dakar foisonnent plusieurs catégories de mendiants : hommes, femmes et enfants qui arpentent, du matin au soir, les différents quartiers.

Alors, il faudrait s'en débarrasser comme l'expriment ces phrases : « La Ville demande à être nettoyée de ces éléments » (A. Sow Fall, 1979, p. 5) et « il faut procéder aux désencombres humains » (p. 6). Et C'est à cette tâche de « désencombres » des rues de Dakar que vont s'atteler Mour Ndiaye, le Directeur du Service de la salubrité publique qui « tenait dans sa main droite la circulaire ministérielle réitérant l'ordre d'assainir les voies publiques » (p. 6) et son adjoint Kéba Dabo.

Aussi, ce dernier met-il en place un plan d'intervention efficace, car on le dote des moyens logistiques nécessaires : « effectifs, voitures, carburant » lui permettant de créer de « nouvelles brigades d'intervention » (A. Sow Fall, 1979, p. 20). Ce sont, à partir de ce moment, des rafles quotidiennes aux « principaux points stratégiques » (p. 20), un « appel à la raison et à la dignité », la correction administrée à Mbada » (p. 21). Le succès de l'opération de « désencombres » est total : plus aucun mendiant n'est visible dans la

capitale sénégalaise : « dans le quartier administratif, [...], aux coins des rues, sur les trottoirs, devant les établissements publics » (p. 24).

Toutefois l'on pourrait se demander si se débarrasser de ces mendiants ne constituerait pas une entorse au respect de nos traditions et de nos croyances religieuses. La réponse semble être affirmative dans la mesure où la société sénégalaise, dans son essence, reste attachée à ses croyances religieuses et à ses traditions. Et c'est en ce sens qu'il convient de souligner que le fait de donner la charité ou l'aumône reste une pratique ancrée dans la mentalité des Sénégalais car « La charité ouvre les portes » (p. 15).

L'on constate, donc, que la mendicité est une pratique séculaire, laquelle pratique est cautionnée, à la fois, par des traditions ancestrales et par la religion. À partir de ce moment, lutter contre la mendicité correspondrait à rejeter les traditions et les croyances religieuses : le partage avec les pauvres et, en même temps, rejeter certaines valeurs religieuses : l'Islam recommande de faire l'aumône. Et Sagar Diouf de tenir les propos suivants à Kéba Dabo : « Tu sais, Kéba, tu perds ton temps avec les mendiants ; ils sont là depuis nos arrières-arrières grands-parents » (p. 22). À sa suite, Salla Niang, par une série d'interrogations oratoires va abonder dans le même sens :

Quel est le patron qui ne donne pas la charité pour rester éternellement patron ? Quel est le malade, réel ou imaginaire, qui ne croit pas que ses troubles disparaîtront en même temps que l'aumône sortira de ses mains ? Quel est l'ambitieux qui ne pense pas ouvrir toutes les portes par l'action magique de la charité ? (p. 54).

Si on se place dans cette perspective, l'on remarque que la question de l'identité culturelle est bien présente ici, vu que les Sénégalais essaient de conserver les valeurs héritées de leurs ancêtres et c'est à ce titre que Mohamadou Kane affirme que, dans *La Grève des bàttu*, le thème de l'identité culturelle : « n'est ni revendiquée, ni contestée, elle reste tout simplement implicite » (Kane, 1985, p. 24). En effet, Aminata Sow Fall puise dans nos traditions et nos croyances ancestrales, d'abord, dans le but de nous montrer leur importance et la dynamique positive qu'elles ont toujours apportées aux populations ; ensuite elle démontre comment la modernité les a dévoyées à tel point qu'elles soient à l'origine d'attitudes et de comportements qui n'honorent pas les individus.

Dès lors, se pose, avec acuité, le drame que vivent les sociétés africaines écartelées entre la modernité et le respect des traditions ancestrales et des croyances religieuses. La situation dans laquelle se trouve Mour Ndiaye en atteste : il aspire à une promotion politique il veut être nommé Vice-président. Et voici les propos du marabout sollicité pour faire des prières en ce sens :

Ce que tu veux, tu l'auras et très bientôt. Tu seras Vice-Président. Pour cela tu devras sacrifier un taureau dont la robe sera d'une couleur unique, de préférence fauve. La terre devra s'abreuver du sang de ce taureau ; tu l'abatras ici, dans la cour de cette maison ; tu en feras ensuite soixante-dix-sept parts que tu distribueras à des porteurs de *bàttu*<sup>1</sup>(A. Sow Fall, 1979, p. 78).

Il se met alors à la recherche de mendiants. Ces derniers chassés et « traqués » se sont réfugiés dans une maison dans un quartier de la banlieue dakaroise : « C'est là que tout le monde va les trouver pour leur donner la charité » (p. 80). En effet, à la suite des brimades et rafles subies, les mendiants décident de ne plus s'exposer, de faire la grève de la mendicité tout en sachant que les Sénégalais pétris de croyances religieuses feront tout pour donner l'aumône. C'est ainsi que dans cette maison, « Les dons pleuvent du ciel et on a remarqué ces derniers temps une plus grande affluence et beaucoup plus de générosité » (p. 81).

Et c'est là où se rend Mour Ndiaye, pour accomplir les prédictions du marabout et voir ainsi son vœu de devenir Vice-Président se réaliser et il se répète intérieurement :

Huit jours après... Est-il convenable qu'une banale pénurie de mendiants me fasse rater le destin national que je suis appelé à jouer ? Un taureau, vingt et un mètres de tissu, sept cents noix de cola, voilà de quoi faire un festin inoubliable... (A. Sow Fall, 1979, p. 106).

Mais, une fois arrivé à la maison des mendiants, Nguirane Sarr, le porte-parole des mendiants s'adresse à lui en ces termes : « Ah patron, vous qui nous avez chassés, aujourd'hui vous venez nous chercher ! Quelle peut en être la raison *waay* ? » (A. Sow Fall, 1979, p. 110). Mour leur tient un discours de politicien pour leur demander d'aller se placer aux différents coins de la capitale le lendemain matin, mais il ne les convainc pas car ils ne cessent de lui répéter : « Vous nous en avez chassés ! ».

---

<sup>1</sup> Porteurs de *bàttu* : les mendiants. Ils tendent, pour demander l'aumône, le *bàttu* qui est une petite calebasse.

De guerre lasse, Salla Niang, l'une de leurs représentants lui promet que ce sera fait et à son départ tient les propos suivants aux mendiants : « Ne bougez pas d'ici ; que personne ne bouge jamais d'ici ! Demain, à cause de nous, il mordra la poussière ! Nguirane Sarr est saisi d'un rire fou, fou, fou, entraînant tous ses confrères dans une hilarité générale » (A. Sow Fall, 1979, p. 114). Le lendemain, très tôt, faute de mendiants, Mour ne peut pas respecter les prédictions du marabout et il est très déçu car sous :

Une chaleur de canicule en ce début d'après-midi. Mour sent comme des braises à ses tempes. Il a demandé à Koulé de commencer par le Grand Marché. Ils ont ensuite fait le tour des trois hôpitaux que compte la Ville ; puis ils ont visité chacune des innombrables mosquées ; ils ont fait toutes les places et tous les points stratégiques des mendiants, mais ceux-ci ne sont pas allés au rendez-vous. Ils ont poursuivi leur grève sur l'ordre de Salla Niang (A. Sow Fall, 1979, p. 127).

Et de retour à la maison, Mour entend ce communiqué : « Le Président de la République décrète :

1) Il est mis fin aux fonctions de Ministre de l'Intérieur de Monsieur Toumané Sané

2) Monsieur Toumané Sané est nommé Vice-Président de la République » (A. Sow Fall, 1979, p. 131).

Ce roman est, à bien des égards, multidimensionnel, il met l'accent sur nos traditions mais surtout nos croyances religieuses souvent en conflit avec les réalités de la vie moderne ; mais il touche aussi à une frange importante de la population à savoir les enfants qui sont l'objet de la partie qui suit.

## **2. De l'inexistence de la thématique des droits de l'enfant**

La question de l'enfance parcourt tout le roman. Elle est représentée par les « talibés » et les enfants des mendiants. Et ici, soulignons qu'ils sont parties intégrantes de cette communauté de mendiants et sont traités comme tels. Les propos suivants en attestent : « Ce matin encore le journal en a parlé : ces mendiants, ces talibés, ces lépreux, ces diminués physiques, constituent des encombrements humains » (A. Sow Fall, 1979, p. 5). Ces enfants trainent dans le quartier : « Juste quelques gamins en guenilles le matin » (p. 70). Ils sont « Au Grand Marché » mais également « A l'hôpital central » (p. 118).

Pourtant, la loi dit qu'ils ont droit à l'éducation et à une bonne instruction qu'elle soit scolaire ou coranique comme c'est le cas au village de Keur Gallo où « Les enfants qui, tout à l'heure, exécutaient une symphonie coranique autour de Serigne Birama, abandonnent leurs tablettes au pied du baobab majestueux, ombilic du village entier » (A. Sow Fall, 1979, p. 9). De la même manière ils ont le droit de vivre dans un environnement sain caractérisé

par un bon cadre de vie, une bonne alimentation et une bonne prise en charge médicale.

Mais malheureusement, tel n'est pas le cas dans *La Grève des battu*. Les droits des enfants sont loin d'être respectés. En effet, l'on nous apprend qu'« Une multitude d'hommes et de femmes de tout âge, des grands et des petits, [...], tirant tous leur pitance de la main tendue » (A. Sow Fall, 1979, p. 15). Plus loin, le narrateur fait cette description, à la limite terrifiante, de leur cadre de vie :

Parmi les visages de masques aux yeux ténébreusement exorbités, parmi les têtes moutonneuses et les membres rongés par les pustules de la gale ou rognés par la lèpre, parmi les haillons recouvrant à peine des corps qui ont perdu depuis très longtemps le contact avec l'eau, parmi les béquilles, les cannes et les *battu*, d'adorables petites créatures sourient à la vie, heureux de gazouiller au rythme de pots en étain entrechoqués (A. Sow Fall, 1979, p. 15).

Cet environnement insalubre dans lequel ces « adorables petites créatures » vivent les expose à toutes sortes de maladies. Se pose alors, avec acuité, les difficultés de leur prise en charge médicale comme en témoignent ces propos d'une mendiante :

Ey Nguirane, dis-lui de m'aider à aller à l'hôpital. Mon enfant est malade depuis assez longtemps quand même ! Il tousse, il vomit à n'en plus finir. Je le mets sur mon dos, je prends le car jusqu'à l'hôpital, mais là-bas, on ne me laisse pas entrer : ils me demandent un papier que je ne peux pas obtenir auprès de l'infirmier qui est ici au dispensaire. Trois jours, aller et revenir sans résultats, avec l'enfant qui faiblit d'heure en heure ! (A. Sow Fall, 1979, p. 82).

Il est nécessaire, également, de signaler que les parents, qui ont fait de la mendicité un gagne-pain, font travailler les enfants surtout quand ces derniers sont des jumeaux ou des jumelles. L'exemple de Salla Niang en constitue la parfaite illustration :

Une véritable femme d'affaires, cette Salla Niang, ancienne bonne à tout faire qui a commencé à mendier le jour où elle a mis au monde des jumeaux. [...], Les jumeaux sont devenus grands ; maintenant elle se contente de s'asseoir un peu à l'écart, devant « son » hôpital, et d'envoyer ses enfants traquer les visiteurs et les malades, tout en les surveillant pour intervenir au cas où des concurrents, ayant la supériorité de l'âge, essaieraient de les dépouiller sans vergogne (A. Sow Fall, 1979, p. 16).

Elle raconte qu'étant enfant, elle a été victime d'harcèlement sexuel de la part du mari de sa patronne pour qui elle travaillait comme domestique. En effet,

Elle avait remarqué que ses seins durs attiraient le regard de Monsieur. Quand l'occasion se présentait, il lui faisait de petites taquineries, puis des avances pressantes. « Quel salaud, Monsieur. » Elle avait toujours résisté ». Lorsque Madame était présente, il ne la regardait même pas alors il la rudoyait pour une couche de poussière sur le téléviseur ou un col de chemise mal repassé. Madame intervenait et même quelquefois ça dégénérait en dispute. Laisse la gamine tranquille (A. Sow Fall, 1979, p. 35).

Les problèmes vécus par les enfants au sein des familles polygamiques sont également évoqués avec l'exemple de Raabi qui :

En veut à son père ; elle sait que sa mère souffre et c'est pourquoi elle lui parle en confidente. Un regard d'enfant ne s'éteint jamais, et elle se souvient toujours : les absences de son père, les peines de Lolli, les sanglots discrètement étouffés dans un pan de foulard, puis le sourire forcé pour apaiser ces yeux déjà trop attentifs. À dix ans, on devine tout et Raabi avait dix ans, l'âge où l'on peut presque prendre en charge le dernier né pour libérer un peu la mère et où les parents sont loin de soupçonner qu'on les observe et qu'on les juge (A. Sow Fall, 1979, p. 49).

Ce point de notre étude démontre, en bien des aspects, que les droits de l'enfant ne sont pas, le plus souvent, pris en compte encore moins respectés dans la société sénégalaise décrite dans *La Grève des battus*. Ils sont victimes de la misère et de croyances qui annihilent leurs droits les plus élémentaires. Cette situation est évoquée à travers des moyens littéraires assez originaux, lesquels moyens seront l'objet de la troisième et dernière partie de notre réflexion.

### **3. Des moyens littéraires de représentation de la figure de l'enfant « sans enfance »**

Sur le plan formel, la récurrence d'images métaphoriques attire notre attention. Dès les premières lignes de ce roman, le narrateur brosse un portrait négatif des mendiants par le biais d'une énumération composée de termes péjoratifs : « Ces talibés, ces lépreux, ces diminués physiques, ces loques constituaient des encombrements humains » (A. Sow Fall, 1979, p. 5). L'on constate que les enfants sont mis dans la même catégorie que des individus atteints de maladies graves, « ces lépreux » et qu'ils sont considérés comme « des encombrements humains ».

Cette idée de rejet, de la nuisance que la présence de ces enfants provoque dans les rues et les grandes artères de la capitale sénégalaise est, du reste, mise en relief par l'expression imagée suivante : « C'est une plaie que l'on doit cacher » (p. 7), cela d'autant plus qu'ils deviennent de plus en plus nombreux. En effet, le narrateur précise : « ils sont partout ! » (p. 5), cette hy-

perbole révèle leur caractère envahissant. À cela, il faut ajouter l'omniprésence d'expressions qui renvoient au champ lexical de la dépréciation à savoir « des mains malpropres », « quémandant d'une manière aussi honteuse et effrontée », « leur présence nuit au prestige de notre pays » (p. 7).

L'on peut également relever la périphrase : « ces ombres d'hommes » (A. Sow Fall, 1979, p. 5) qui est employée ici pour les nommer et qui témoigne de la façon dont ils sont rabaissés au rang d'ordures. Cette périphrase révèle leur caractère insignifiant aux yeux de la société sénégalaise. Soulignons que les enfants, objet de notre étude sont parties intégrantes de cette couche sociale, par ailleurs, très représentative et très vulnérable, car subissant quotidiennement le mépris et les humiliations de l'élite sociale. Elle est composée d'« Une multitude d'hommes et de femmes de tout âge ; des grands et des petits ; des infirmes et des valides » (p. 15).

À ce rejet s'ajoute le traitement inhumain dont ils font l'objet de la part des autorités administratives. Ces propos de Nguirane Sarr en témoignent : « Ils ne se sont pas contentés de nous chasser, ils nous ont traqués, fouettés, battus comme des chiens » (p. 113). En d'autres termes, les enfants-*talibés* sont également considérés comme des « chiens », vu le lexique employé avec les termes « traqués », « fouettés » et « battus » qui renvoie au champ lexical animalier. À partir de ce moment, ils doivent être éradiqués des rues et grandes artères de la capitale sénégalaise pour être mis aux fourrières.

Aussi, les enfants apparaissent-ils dans ce roman comme des victimes. Ils sont les témoins vivants de la misère. Un constat qui se lit à travers une description qui en dit long sur leur souffrance : « les visages de masques aux yeux ténébreux exorbités, les membres rongés par les pustules de la gale ou rognés par la lèpre, les haillons recouvrèrent à peine des corps qui ont perdu depuis longtemps le contact avec l'eau » (A. Sow Fall, 1979, p. 15). Et face à une telle situation, Nguirane Sarr déclare : « *Jog jot na ! Jog jot na kat !* » (p. 33), afin de mieux se faire entendre. L'introduction de termes wolofs n'est pas synonyme de pauvreté lexicale encore moins syntaxique. Elle est une expression de l'esthétique du roman africain francophone.

Ce que confirme Olympe-Bhely Quenum qui soutient :

« Nécessairement, l'auteur, l'écrivain, plus particulièrement africain fait passer par son écriture, son style, les réalités de son pays ; il y a des faits, des réceptions psychologiques, sociologiques qui ne peuvent passer autrement qu'à travers cette écriture-là » (Quenum, 1986, p. 7).

Le titre du roman, *La Grève des bâteaux* en est la parfaite illustration, car le *bâteau* qui est une petite calebasse que tendent les mendiants pour demander l'aumône, est inséré au texte français, ce qui n'est pas sans rendre cette expression imagée.

Par ailleurs, il faut préciser qu'ici nous sommes en présence d'une langue proche de l'oralité, associée à l'usage d'une onomastique caractérisée par la récurrence de noms à résonnance sénégalaise : « Mour Ndiaye », le directeur du Service de la salubrité publique, « Keba Dabo », son adjoint, « Sagar Diouf », la secrétaire, « Dibor », la mère de Keba, « Raabi », la fille de Mour Ndiaye, etc. Rappelons également que l'anthroponymie, qui étudie les noms des personnes, révèle chez Aminata Sow Fall un désir de retour aux sources par l'emploi de noms typiquement sénégalais, que l'on retrouve dans le Sénégal des profondeurs.

C'est, donc, dans cette perspective que s'inscrit Aminata Sow Fall avec l'usage abondant de termes et expressions wolofs qu'elle insère au texte français. Et c'est ce qui fait dire à Albert Gerard que « La littérature francophone d'Afrique est en passe de gagner la bataille de son autonomie, se créant audacieusement son propre style et forgeant des formes inédites capables d'exprimer l'expérience de l'homme dans son irréductible spécificité » (Gerard, 1977, p. 174).

En ce qui concerne la narration, nous avons un réalisme déconcertant qui renseigne sur l'objectif principal de la romancière à savoir la dénonciation du phénomène que constitue la mendicité des enfants. En effet, il convient de souligner que, dans *La Grève des bâteaux*, nous sommes en présence d'un récit à la troisième personne du singulier dénommé, d'après Gérard Genette, « en narratologie, [...], hétérodiégétique (le narrateur n'est pas l'un de ses personnages) ».

Aussi, sommes-nous en présence d'un « récit extradiégétique, c'est-à-dire au premier degré, [...], un récit de fiction produit dans le monde dit « réel » par un auteur de même nature » (Genette, 1991, p. 45). C'est en ce sens que Jean Paul Goldenstein signale que, dans ces cas de figure, le narrateur qui est appelé 'narrateur-auteur' « n'est pas représenté dans la fiction. Il domine histoire et personnages » (Goldenstein, 1985, p. 33).

Dès lors, avec *La Grève des battus*, nous nous retrouvons dans un mode de vision illimitée au sein duquel « le narrateur omniscient est capable de présenter au lecteur les pensées secrètes, voire inconscientes, des personnages » (A. Sow Fall, 1979, p. 33). En atteste ce passage où la « narratrice-auteure », Aminata Sow Fall, rapporte les souvenirs douloureux de Kéba Dabo :

Kéba n'a pas ouvert une seule fois la bouche. Qu'aurait-il pu dire d'ailleurs ? Lui, quand il était jeune, a fait partie du monde de ceux à qui on donnait ; il n'a jamais eu l'occasion de décharger une quelconque angoisse dans le fait de donner la charité. Ses angoisses, ses peines, ses malheurs, il les vivait ; ses frères les vivaient ; ils les subissaient jusqu'à l'oubli. Il ne peut donc raisonner comme ceux que la charité apaise ; il n'a jamais connu d'autre consolateur que le temps (A. Sow Fall, 1979, p. 98-99).

Les propos ci-dessus illustrent, à bien des égards, que les enfants n'ont pas droit à la parole, ils ne devaient rien exiger ; ils devaient juste se taire et supporter leurs difficiles conditions de vie. L'énumération que nous avons ici : « ses angoisses, ses peines, ses malheurs » est une forme d'insistance qui exprime les nombreux problèmes auxquels les enfants sont condamnés à vivre : « il les vivait » ; « ses frères les vivaient ».

De plus, la présence de ce dialogue inséré au récit principal rend la narration vivante ; trait de l'oralité auquel il faut ajouter les nombreuses métaphores et répétitions qui foisonnent dans le roman. Le passage suivant en témoigne et illustre, à bien des égards, du non-respect des droits de l'enfant. En effet, Kéba Dabo entre humiliations et maltraitements y raconte, sous forme de flash-back, son enfance. Il rapporte :

La femme elle s'appelait Dibor fit ses salutations et se mêla à l'assemblée tandis que ses enfants couraient retrouver leurs petits cousins. Le maître de maison en interpela alors deux d'une voix autoritaire et désagréable :

- Birama, Famara, eh ! Venez ici. Les deux enfants se frayèrent un passage et se postèrent devant leur oncle. Celui-ci appela ensuite un de ses fils, Talla. Toute l'assistance les regardait. Le maître de maison cria :

- Birama, Talla m'a dit que toi et ton frère volez tous les jours ses plumes à l'école. Espèce de voyous ; tout ce que je fais pour vous ne vous suffit-il pas ? Les enfants nièrent, tête baissée. De l'endroit où elle était, leur mère se leva, et d'une voix délirante que personne ne lui avait jamais connue, elle hurla en direction de son frère :

- Bougouma, tu viens d'accomplir une sale action. Ta réaction est inhumaine car on dirait que tu t'adresses à des bêtes ! Tu as été méchant pour avoir voulu infliger la honte à de petits enfants, aux yeux de tous. (A. Sow Fall, 1979, p. 62-63).

Ce passage attire notre attention par l'échange qu'il y a entre deux interlocuteurs que sont Dibor, la mère de Kéba Dabo et son frère Bougouma. Nous notons également l'emploi du style direct et de la première personne « m' » et de la deuxième personne du singulier « tu ». Mais, ici, l'accent sera mis sur le non-respect des droits de l'enfant, sur la façon dont les enfants sont humiliés et maltraités au sein même de l'environnement familial ; ce qui n'est pas sans avoir des conséquences désastreuses en laissant des séquelles sur le plan psychologique.

En atteste le comportement atypique de Kéba Dabo à l'égard des mendiants :

En abordant le problème des mendiants, elle s'attendait à la réaction passionnée et presque enfantine de Kéba. La veine frontale de Kéba a fait saillie ; son expression, qui tout à l'heure était sereine, est maintenant tendue ; Sagar n'arrivera jamais à s'expliquer les motivations de Kéba (A. Sow Fall, 1979, p. 60).

En effet, à la suite de cet incident, Kéba et sa famille vécurent dans une extrême pauvreté, cependant « la mère toujours digne, se refusant farouchement à demander, à mendier mais...obligée-à cause des enfants, rien qu'à cause des enfants - d'accepter les dons, les restes de repas et les habits usagés que des voisins pris de pitié lui envoyaient » (p. 64).

Cet usage du dialogue, sans oublier la récurrence des métaphores et des répétitions : « à cause des enfants, rien qu'à cause des enfants » (p. 64) dans *La Grève des battus*, démontre, sans aucun doute, les influences de la littérature traditionnelle orale dans l'écriture d'Aminata Sow Fall, et à partir de ce moment, elle fait « cette fécondation du roman par l'oralité » (Ngal, 1982, p. 141). Ce qui n'est pas sans rendre compte de la présence d'une intertextualité de l'oralité, rappelons que l'intertextualité est ainsi définie par Julia Kristeva : « Le texte est donc une productivité, (...), il est une permutation de textes, une intertextualité : dans l'espace d'un texte plusieurs énoncés, pris à d'autres textes, se croisent et se neutralisent » (Kristeva, 1969, p. 113). L'usage de ce procédé intertextuel traduit chez l'auteure un désir de s'inscrire dans la logique de la littérature traditionnelle orale en ce qui concerne l'écriture de ce roman.

Par ailleurs, ce qui rend la narration vivante, dans *La Grève des battus*, c'est la polyphonie des voix. Ce qui n'est pas sans être accompagnée de multiples points de vue. Tantôt c'est Kéba Dabo qui constitue le foyer par lequel l'histoire nous est connue, tantôt ce sont les mendiants notamment avec Salla Niang ou Nguirane Sarr qui, par exemple, fait cette tirade au sujet du phénomène de la mendicité :

Je vous l'ai déjà dit : ce n'est ni pour nos guenilles, ni pour nos infirmités, ni pour le plaisir d'accomplir un geste désintéressé que l'on daigne nous jeter ce que l'on nous donne. Ils ont d'abord soufflé leurs vœux les plus chers et les plus inimaginables sur tout ce qu'ils nous offrent : Je donne cette charité pour que Dieu m'accorde longue vie, prospérité et bonheur...J'offre ceci pour que le Créateur anéantisse toutes les difficultés que je pourrais rencontrer sur mon chemin... En échange de cette aumône, que le Maître des cieux et de la terre me fasse gravir les échelons, m'élève au sommet de la hiérarchie dans le service ou je travaille... (A. Sow Fall, 1979, p. 52).

Il reste que ce roman, par sa richesse stylistique et l'intérêt suscité, ici la question de la représentation des enfants, démontre les talents de créatrice de son auteure. Elle a su donner une vision fraîche de la littérature négro-africaine avec sa critique sans complaisance du phénomène de la mendicité des enfants *talibés* dans les rues de la capitale sénégalaise. Ladite représentation a été réalisée, entre autres, par une série d'images métaphoriques : des « encombrements humains » (p. 5), des « visages de masques aux yeux ténébreux exorbités », des « membres rongés par les pustules de la gale ou rognés par la lèpre » (p. 15), des enfants « traqués, fouettés, battus comme des chiens » (p. 113), mais également par une série de répétitions comme en atteste ce flash-back relatif à l'enfance de Kéba Dabo : « Ses angoisses, ses peines, ses malheurs, il les vivait ; ses frères les vivaient » (p. 99). Tel est le cas lorsque Salla Niang tient ces propos aux enfants-*talibés* : « Eh ! petits talibés, vous entendez ! Crachez sur leurs pièces d'un ou de deux francs ; crachez sur leurs trois morceaux de sucre, crachez sur leur poignée de riz. Vous avez entendu ? » (p. 33).

C'est en cela que « son témoignage demeure riche de sens » (A. Che-main-Degrange, 1980, p. 10), car il indique la place de choix occupée par les auteures dans la littérature négro-africaine francophone, et cela de par la qualité, l'originalité et l'importance de leurs productions littéraires. Nos sociétés en voie de développement ont donc besoin de ces écrivains pour qu'ils nous signalent les tares et les contradictions devant être corrigées.

Par ailleurs, *La Grève des battu* a une topographie assez originale. En effet, l'action et les personnages évoluent dans un espace ouvert référentiel connu : Dakar et sa périphérie, le village de Keur Gallo, Mbada. Ce qui n'est pas sans rompre la monotonie au niveau du récit.

### CONCLUSION

Avec *La Grève des battu*, Aminata Sow Fall met le doigt sur la mendicité des enfants au Sénégal. Un phénomène qui pose la lancinante question des droits de l'enfant. Ils ne sont pas respectés ou sont bafoués le plus souvent. Et les enfants sont les victimes silencieuses de la pauvreté et de la misère économiques qui sévissent dans la société sénégalaise moderne. Un appel est lancé à l'État et aux organismes de protection de l'enfance pour annihiler le fléau que constitue la mendicité des enfants, car leur place n'est pas dans la rue.

Par ailleurs, ce roman révèle une écriture où un travail original sur le langage a été fait, comme en atteste la présence de nombreuses images métaphoriques comme référentiel culturel et historique, les interférences linguistiques sans oublier l'intertextualité, et ce faisant Aminata Sow Fall réaffirme son enracinement. La narration, quant à elle, est marquée par une polyphonie des voix narratives. Tout cela associé à un emploi de termes appartenant à la langue locale, ici le wolof, donne à ce roman une saveur africaine et montre son ancrage profond dans les traditions sénégalaises.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHEMAIN-DEGRANGE A., 1980, *Émancipation féminine et roman africain*, Dakar-Abidjan-Lomé, Les Nouvelles Éditions Africaines.
- GENETTE G., 1991, *Fiction et diction*, Paris, Seuil/Poétique.
- GERARD A., 1977, *Études de littérature africaine francophone*, Dakar /Abidjan, N.E.A.
- GOLDENSTEIN J.-P., 1985, *Pour lire le roman*, Bruxelles, A. De Boeck/Paris, Éditions Duculot.
- KANE M., 1985, « Le thème de l'identité culturelle et ses variations dans le roman africain francophone », *Éthiopiennes*, volume 3, 1985, p. 10-24.
- KRISTEVA J., 1969, *Sèméiôtikè. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil.

NGAL George, 1982, « Les tropicalités de Sony Labou Tansi », *Silex*, n°23, p.140-141.

QUENUM Olympe-Bhely, 1986, « Langue et authenticité », *Notre Librairie*, numéro 84, juillet-septembre 1986, p.7-8.

SOW FALL Aminata, 1979, *La Grève des bàttu*, Dakar/Abidjan, N.E.A.S.